



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2007-2008)
LE 18 SEPTEMBRE 2007**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Claudette Labre-Do, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2007 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME CLAUDETTE LABRE-DO ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Marie-Louise Kerneis (07), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

M. Marcel Gélinas (03)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M. Marc Viau, commissaire, représentant du comité de parents, niveau primaire
Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale

Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIT ABSENT :

M. Yvon Derome (21)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.- 02853-09-07

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS



No de résolution
ou annotation

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2007

06.02 Rapport annuel à la population 2006-2007 – Appel d'offres

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes à payer

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Remplacement de l'entrée latérale – École des Bourlingueurs-Sainte-Catherine (Édifice Sainte-Catherine) – Appel d'offres # P7-004-024-07

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Rapport annuel à la population 2006-2007 – Appel d'offres

Ce sujet est à l'ordre du jour.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2007

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

C.E.-02854-09-07



No de résolution
ou annotation

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2007.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2007 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02855-09-07

06.02 RAPPORT ANNUEL À LA POPULATION 2006-2007 – SOUSSION – APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que **Compographe** est le plus bas soumissionnaire conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et de l'information;

IL EST PROPOSÉ par Madame Diane Soucy, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la conception du rapport annuel à la population 2006-2007 à **Compographe**, au coût de trente deux mille cent trente dollars (32 130,00 \$) plus taxes, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres du 15 juin 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIO- NAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES À PAYER: VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, avise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 22 août 2007 et se terminant le 11 septembre 2007 n'a pas donné lieu à des questions.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 REMPLACEMENT DE L'ENTRÉE LATÉRALE – ÉCOLE DES BOURLINGUEURS-SAINTE-CATHERINE (ÉDIFICE SAINTE-CATHERINE) – APPEL D'OFFRES # P7-004-024-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

C.E.-02856-09-07



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de l'entrée latérale à l'école des Bourlingueurs-Sainte-Catherine (Édifice Sainte-Catherine) à **Constructions Dougère Inc.** pour un montant forfaitaire de cinquante-six mille quatre cent cinquante dollars (56 450,00 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 6 septembre 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

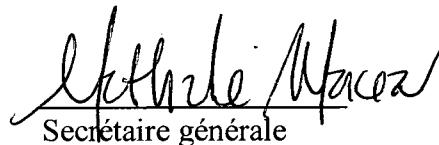
13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE
À 19 h 05,

la présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.14.02
D:\Textes\2007-2008\CEX\Procès-verbaux\18 septembre 2007 - A.14.02.doc